

## Recherches sociographiques



Michel BELLEFLEUR, *L'évolution du loisir au Québec. Essai socio-historique*

Pierre-W. Boudreault

---

Volume 40, Number 3, 1999

Action collective et enjeux institutionnels

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057317ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057317ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Boudreault, P.-W. (1999). Review of [Michel BELLEFLEUR, *L'évolution du loisir au Québec. Essai socio-historique*]. *Recherches sociographiques*, 40(3), 609–613. <https://doi.org/10.7202/057317ar>

---

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

« découpages spatiaux arbitraires » (p. 15). Cependant, seules les frontières qu'ils ont décidé de prendre en considération ont crédit à leurs yeux.

Le livre cherche sa voie entre une narration de faits et d'événements, inévitable si l'on veut que l'ouvrage serve à la référence, et la mise en évidence des points forts qui caractérisent chaque époque. Il faut bien admettre qu'il est difficile de conserver un équilibre entre ces deux mandats. Toutefois, le lecteur qui cherche les synthèses trouvera que certains chapitres, le 18 par exemple, mettent trop l'accent sur le panorama des activités au détriment de la vue d'ensemble. Certaines répétitions auraient pu être évitées. Par exemple, le chapitre 13 reprend plusieurs informations contenues dans les chapitres 10 et 12.

Dans sa facture matérielle, l'ouvrage est agréable à lire et à consulter. Une iconographie abondante enrichit le texte. Les tableaux témoignent d'un traitement on ne peut plus rigoureux de sources statistiques parfois retorses. Un index complète utilement l'ouvrage : s'il est suffisant pour les noms de lieux et les noms de personnes, il n'apparaît pas assez complet en ce qui concerne les rubriques thématiques. La tenue du français écrit est à signaler: il n'y a que de rarissimes fautes. La mise en page est de qualité, malgré quelques bavures, par exemple une photo inversée (p. 590) qui doit être placée devant un miroir pour être vue à l'endroit et une coquille qui se répète une soixantaine de fois puisqu'elle fait partie d'une en-tête qui figure sur chaque page paire de la partie 3 du livre où il aurait fallu lire « 1890-1950 » au lieu de « 1830-1950 ».

Serge CÔTÉ

*Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ),  
Université du Québec à Rimouski.*

---

Michel BELLEFLEUR, *L'évolution du loisir au Québec. Essai socio-historique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, 412 p.

J'avoue tout de go que j'ai entrepris la lecture du livre de Michel Bellefleur avec une grille de lecture selon laquelle les loisirs devraient offrir les moyens, pour des gens bien disciplinés, de prendre un bol d'imaginaire, en s'évadant des cadres et de la ritualité du travail mis en place dans la société industrielle avancée. Les loisirs seraient le temps de provoquer les sens au contact d'une nature relativement sauvage. Disponibles, les « bons » citoyens auraient le loisir de s'échapper des sentiers battus, de risquer l'aventure à la découverte – pourquoi pas à la rencontre – de l'autre. Le hasard susciterait, qui sait, l'émerveillement, le réenchantement, ce qui aurait peut-être l'effet décapant de mettre à découvert des modèles trop bien établis. Or, surprise, on se rend vite compte qu'il s'agit d'un historique pour futurs touristes avertis, pour qui les guides de voyages offrent tout sur tout sauf une libération coupable de l'imaginaire (oublions la fantaisie) qui ferait que le bon citoyen (comme

on disait à une période « l'honnête homme ») pourrait, par hasard ou au détour, faire la rencontre de l'autre parce que situé autrement par rapport à un projet de vie souvent préétablie.

Comme son éditeur le souligne à grands traits dans la réclame publicitaire, il s'agit de retracer l'histoire des « organisations qui ont vu le jour (et) qui ont permis que se développent les différents types de loisirs, (pour) que des programmes de formation soient mis au service des personnes et que les milieux éducatifs (on sera donc fixé sur la clientèle cible) s'y intéressent ». Qu'à cela ne tienne, la lecture du livre aura-t-elle l'effet recherché et convaincra-t-elle de prendre la clé des champs, si cela est encore possible ? Comme il est entendu pour tout bon itinéraire, le livre se compose de trois parties bien découpées. Et comme il se doit, le plan se présente suivant l'axe diachronique où bien sûr, il y a la préhistoire du loisir de la province de Québec quand l'Église trônait sur le monde rural, n'autorisant que la chasse et la pêche,

la pipe au coin du feu, les chansons et contes, les jeux de cartes ou de dames à la veillée et ceux des enfants, les horoscopes, les lectures de journaux, les romans-feuilletons, les récits et nouvelles à sensation, les rencontres de voisins, parents et amis, les repas et les fêtes familiales, civiques et religieuses, les promenades, les visites, les excursions, la cueillette de fruits sauvages, les tours de force, les courses de chevaux, les rencontres sociales associées aux corvées saisonnières, les rares occasions de danser et de prendre un verre, les expositions et foires agricoles, les balbutiements du tourisme sous forme de pèlerinage par bateau à vapeur ou chemin de fer, et ainsi de suite (p. 17)

et plus tard, certaines lectures et la fréquentation de certaines pièces de théâtre, cinéma, émissions de radio et de télévision.

La deuxième partie est sous le signe du « changement », porté par la Révolution tranquille. Les loisirs seront changés par l'avènement de la bureaucratie et de la technocratie. Il y a là une nouvelle conception qui est celle du *droit*, donc en matière de loisir, le « droit au loisir » qui sera, on l'a bien deviné, le fil conducteur de l'imagination sociologique de l'auteur. Cela sera vérifié et la preuve administrée en analysant les éléments contenus dans le Rapport Bélisle, les motifs identifiés pour justifier la création du Haut-Commissariat à la jeunesse, au loisir et au sport en n'oubliant pas les réglementations municipales, le Bureau des sports et loisirs pour finir avec le « changement » ultime, soit le « déclin du loisir clérical » par l'adoption de pratiques (au diable la grille de lecture) que sont les loisirs touristiques et culturels bien organisés, l'étude des personnels en loisirs et de leur formation, et enfin une description du milieu scolaire et de ses « agirs » pédagogiques en matière de loisir (à qui le livre doit servir de guide).

Enfin, la troisième partie au titre évocateur advient : « Vers le loisir contemporain » (depuis 1972) ou, et je cite toujours, « une politification à la recherche d'elle-même ». À la page 213, l'auteur définit ainsi ce néologisme : «... nous entendons par ce concept (de politification) le processus par lequel une question sociale débattue et prise en charge par les instances privées de la société civile devient aussi un objet de considération et de traitement particulier de la part des instances supérieures et officielles de la société politique ». En fait, ce terme signifie néocorporatisme, ou si on veut favoritisme limité-encadré. Cette partie sera

par conséquent nommée ainsi : « le loisir contemporain » vu selon une « perspective compréhensive ». Redéfinition des concepts universaux de « temporalité, de liberté » où le modèle québécois tel que proposé – et le titre est savoureux : « Un modèle social québécois en loisir ? » – signifie que de la société québécoise on ne retiendra que les *a priori* sans démonstration comme la notion de « participation » rebaptisée ici « gouverne participative », comme la notion de « partenariat » qui sonne plus comme un slogan à l'usage d'une idéologie néolibérale qu'un concept opératoire. Plus loin, on saura que le modèle québécois est bel et bien particulier, voire singulier, parce qu'unique car il associe loisir avec OSBL, OBL, État (organisme d'), qu'il y a des réformes menées sous la férule de... et donnant naissance à..., et ce, à travers des livres verts et puis blancs, à un ministre attiré auxdits loisirs, à la chasse et à la pêche (MLCP). Que la société québécoise possède enfin une dimension démocratique qui fait que le parti d'opposition s'opposera aux décisions de « la période péquiste » (1976-1985) par une réaction qualifiée de « néolibérale » (1985-1994) où une « Conférence nationale du loisir » (le langage atteste un changement dans les pratiques) débouchera sur une nouvelle politique du sport, du plein air, sur le « bénévolat en loisir », bref sur tous les clichés, les poncifs utilisés sans risques par les agences spécialisées. Ceux et celles qui pourront se rendre jusqu'à la fin du voyage tranquille apprendront certainement que depuis 1994 s'est amorcé le « tournant du siècle », et ce, par la consultation de 1995-1996 et le possible « partenariat renouvelé ».

La conclusion certes rappelle la notion d'*otium* utilisée dans l'introduction, notion qui devait être un bon coup intellectuel pour susciter la curiosité et fonder un objet sur une réalité historique fondamentale. Mais son usage fonctionnaliste, voire *ustensilaire* pour ne pas dire ancillaire, limite toutes les possibilités heuristiques d'une élaboration scientifique. Les loisirs studieux ou la succession de moments inutiles que la notion d'*otium* recèle devraient être mis en relation avec son contraire, soit celle de *negotium* qui, pour sa part, met l'accent sur le rapport aux autres mais selon une diplomatie mercantile, mesquine et à la limite intéressée en vue d'orienter la décision en fonction des aspirations d'un des interlocuteurs. Il est question de conduites intéressées et de comportements prémédités ou de rapports de force et non pas uniquement de *nec otium* « d'absence de repos, de détente, d'occupations libres » (p. 21). Dans la notion d'*otium*, il y a certes une mise en disponibilité, on insiste sur l'ouverture mutuelle dans l'interaction au risque d'une nouvelle expérience. De plus, et ceci est important, *otium* suppose que l'interaction s'effectue à l'intérieur d'un univers de possibles délibérément restreint où l'intersubjectivité prévaut sur l'interrelation médiatisée. Les loisirs seraient les moments et les moyens d'imprimer avec les gens de la maison, avec ceux qui touchent de près le sujet et que le sujet touche, les effets de ce qui a été rendu possible par ailleurs, soit par le *negotium* qu'est le monde de l'échange. Monde ritualisé mais où dominent les intérêts, voire le marchandage. Cette opposition entre les rites à caractère social (et pas seulement psychologique) marquant le standing des protagonistes et les comportements triviaux à des fins rigoureusement économiques a été largement mise en évidence par les anthropologues au sujet des cérémonies du *potlach* et de la *kula* décrite, entre autres, par B. MALINOWSKI. Les loisirs sont du domaine du « monde-à-portée » selon l'expression définie par Alfred

SCHUTZ. Que ce soit celui de la famille, celui du cercle des relations d'affaires ou des amis, ou encore celui des clubs privés, les loisirs sont le lieu du relâchement de la conscience ordinaire et le moment particulier où deviennent possibles des nouvelles émotions qui, à la différence des sentiments éprouvés dans le cadre des activités productives, concernent la personne dans ce qui l'affecte au plus près du quotidien et qui, par conséquent, détermine solidement son statut social. Ce qui est donc nommé, et je cite : « otium du peuple », relèverait davantage du *negotium*, la politisation des loisirs et les organisations sociales liées au monde du loisir tous azimuts s'insérant comme les autres organisations de la société civile dans un rapport de force politique où tous les groupes d'intérêts marchandent de façon rigoureusement mesquine leurs parts du gâteau.

Les loisirs ne sont donc plus du domaine du temps perdu, inutile. Ils sont ce par quoi le sujet marque sa place dans la cité, ce qui le fait être tel citoyen plutôt qu'un autre. C'est à travers un rapport aux activités de loisirs qu'il sera. Ce n'est pas à titre de citoyen que les loisirs sont accessibles mais par les loisirs qu'il marquera d'une façon forte la place qui est la sienne propre, sa citoyenneté. Et, il ne le marquera pas autrement que par le groupe qui délimite son environnement comme la famille, les amis, les associés. Quoi qu'en pense F. DE CLOSETS invoqué par l'auteur comme maître à penser, l'individu n'est pas seul avec sa liberté face à l'univers des possibilités de loisirs, lesquels varient selon le degré de développement des sociétés. Dans une société de droit, il y a encore des « luttes de pouvoir et [un] partage inégal des ressources sociales disponibles », comme il est mentionné à la page 217.

Le sujet aurait été mieux servi en traitant des transformations sociohistoriques de la société québécoise vues à partir des pratiques sociales du loisir. Ainsi, on aurait en main un outil intéressant d'analyse sociale permettant à la fois de situer le type de société auquel on a affaire et son mode de changement de même qu'un regard sur la façon dont une société se structure à travers un élément important de son développement que sont les lieux et le temps accordés aux loisirs.

Au total le livre offre un intérêt certain pour un questionnement ultérieur. S'il affirme plus qu'il démontre, s'il essaie plus de suggérer que de prouver, il demeure une référence pour connaître les modes d'inscription des formes de socialité et des différences structurelles qui travaillent nos sociétés contemporaines. Il faut, en bref, inviter les chercheurs intéressés à poursuivre la démarche de Michel Bellefleur à poser comme postulat de départ la réflexion présentée notamment à la page 220. La notion de loisir comme, et je cite :

l'oisiveté, mère de tous les vices [...] est en fait remplacé[e] par le partage des bénéfices issus des retombées économiques de la consommation générale qui, dans les sociétés dites avancées, ne parvient pas à épuiser les capacités de production et se voit obligée d'être élargie sans cesse, de telle sorte que l'élimination de la pauvreté pourrait devenir moins un acte de justice ou de philanthropie qu'une condition de reproduction du système capitaliste lui-même. Sur ce plan, le loisir ouvre des possibilités illimitées de développement de la consommation non seulement pour ceux qui y ont déjà un large accès, mais aussi pour les démunis [...] Mais les rapports sociaux dominants sont ainsi

faits que ceux qui contrôlent la production et la consommation n'ont intérêt à en partager les avantages qu'à la condition de ne pas les perdre ou de se les voir compter.

À cela il faut rendre les poètes, comme W. BENJAMIN l'a fait en travaillant sociologiquement les textes de Baudelaire entre autres, et citer la scansion célèbre de G. Orwell quand celui-ci rappelle qu'il y a des hommes plus égaux que d'autres. Dans ce contexte, il faut déplorer que le livre de Bellefleur finisse par l'accouchement d'une notion « nouvelle », celle de partenariat (idéologie dominante quand tu nous tiens) entre l'entreprise privée et les organismes d'État. Cela est d'autant plus étonnant qu'il constatait une inégalité entre les classes sociales dans l'usage des équipements de loisirs : « Il est d'ailleurs notoire qu'une très large proportion des services publics en loisir depuis le début de leur existence ont été mobilisés par les classes moyennes et supérieurs, comme supplément et complément à leurs ressources privées » (p. 398). Pourquoi dès lors ne pas dire que, comme BOURDIEU l'a démontré pour le système scolaire privé en France, les ouvriers et les classes populaires paient pour l'*otium* non pas du « peuple » (sic) mais pour celui des fils et des filles de la petite bourgeoisie québécoise ?

Pierre-W. BOUDREAU

*Département des sciences humaines,  
Université du Québec à Chicoutimi.*

---

Jacques ALARY et Louise S. ÉTHIER (dirs), *Comprendre la famille, Actes du 3<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 489 p.

Cette troisième publication de *Comprendre la famille* confirme l'importance et la vitalité des études sur la famille. Le volume présente les actes du troisième symposium sur la famille tenu en octobre 1995 à Trois-Rivières avec la participation de nombreuses institutions et organismes sociaux. Partagées entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, les communications regroupées dans l'ouvrage collectif couvrent un large éventail d'intérêts qui vont des transformations familiales aux problèmes familiaux et aux pratiques d'intervention.

Ce qui retient davantage l'attention, ce sont les thématiques de recherche qui semblent émerger. À titre d'exemple, deux communications, celles de Germain DULAC et de Anne QUÉNIART et François FOURNIER, nous entretiennent du point de vue des pères séparés vivant loin de leurs enfants. Dans ces comptes rendus de recherches qualitatives, on découvre des pistes analytiques sur la désaffiliation paternelle qui ne renient pas les avancées de la théorie féministe des rapports sociaux de sexe. Il y a ici une exploration bienvenue du discours paternel. Une autre série de trois études alimente d'une manière neuve la recherche portant sur les familles immigrées (concernant les aspects de la grossesse et du système médical québécois, les problèmes sociaux et culturels et le récit des réfugiés).